vivalis
.brussels
Se porter bien, vivre mieux

COMMUNICATION RELATIVE A L'INDEXATION DES TAIRFS EN MATIERE DE TRANSPORT MEDICO-SANITAIRE

Depuis le 1er mai 2024, les tarifs en matière de transport médico-sanitaire ont été fixés.
Une indexation de ces tarifs doit être réalisée début janvier de chaque année selon l'indice santé.

Les tarifs indexés 2026 sont les suivants:

Ambulance	
143,52 €	Tarif de base
Suppléments	
3,17 €	Par km supplémentaire entre 11 et 30 km
2,11 €	Par km supplémentaire à partir du 31ème km
172,22 €	Transport majoré (prestation entre 20h et 6h)
15,83 €	Oxygène
158,29 €	Heure de prestation entamée d'un médecin
105,53 €	Heure de prestation entamée d'un infirmier
142,46 €	Forfaitaire pour tout matériel utilisé durant le transport
105,53 €	Annulation moins de deux heures avant le rendez-vous

Véhicule Sanitaire Léger	
63,32 €	Tarif de base
Suppléments	
2,11 €	Par km supplémentaire entre 11 et 30 km
1,06 €	Par km supplémentaire à partir du 31ème km
75,98 €	Transport majoré (prestation entre 20h et 6h)
31,66 €	Annulation moins de deux heures avant le rendez-vous

Tous les tarifs sont TVAC

Merci de bien faire le nécessaire, au plus vite, dans l'affichage des tarifs (véhicules et siteweb).